



## Séance ordinaire du conseil municipal Lundi le 3 octobre 2016

À une séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Onésime-d'Ixworth tenue ce troisième (3) jour d'octobre deux mille seize (2016) à dix-neuf heures trente (19h30), à la salle Les Générations, conformément aux dispositions du Code municipal de la Province de Québec, à laquelle séance régulière sont présents :

Mesdames:	Hélène Laboissonnière, maire Guylaine Pelletier, conseillère siège 1
Monsieur :	Yvan Bouchard, conseiller siège 2
Monsieur :	Jean Bernier, conseiller siège 4
Madame :	Léda Villeneuve, conseillère siège 5
Monsieur :	Gilles Gagnon, conseiller siège 6
Absence motivée :	Madame Marie-Pier Beaulieu, conseillère siège 3

Formant quorum sous la présidence de Madame Hélène Laboissonnière maire; Madame Maryse Lizotte, directrice générale et secrétaire trésorière, fait fonction de secrétaire. Madame le maire déclare la séance ouverte à 19h30, souhaite la bienvenue à toutes et à tous.

1. Ouverture de la séance à 19h30
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Résolution autorisant le Maire à intervertir les points à l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 6 septembre 2016
5. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil tenue le 15 septembre 2016
6. Suivis au procès-verbal du 6 et du 15 septembre 2016
7. Correspondance
8. Gestion Financière
  - 8.1. Factures du mois
9. Dons et commandites
  - 9.1. Comité de développement rural
10. Administration
  - 10.1. Dépôt du rôle triennal d'évaluation 2017-2018-2019
  - 10.2. Autorisation de paiement
11. Législation
  - 11.1. Adoption du Règlement 10-2016 remplaçant le Règlement 05-2010 visant à établir une politique d'utilisation et de location des locaux de l'Hôtel de ville
12. Santé et bien-être
  - 12.1. Parc régional du Haut-Pays de Kamouraska
13. Hygiène du milieu
  - 13.1. Adoption du tarif du lieu d'enfouissement technique pour 2017
14. Varia
  - Activités du 15 octobre
15. Période de questions
16. Prochaine réunion de travail
17. Prochaine séance ordinaire
18. Levée de la séance

<b>MUNICIPALITÉ DE SAINT-ONÉSIME-D'IXWORTH</b>		
<b>LISTE DES COMPTES À PAYER SEPTEMBRE 2016</b>		
AGRO ENVIRO LAB	Analyses TEU	75.88 \$
AQUATECH	Honoraires professionnels	213.32 \$
AQUATECH	Honoraires professionnels	604.78 \$
AUDREY D'ANJOU	InfOnésime août-sept. 2016	224.00 \$
BIBLIOTHÈQUE LE COLIBRI	Réso 020-2016	420.00 \$
BURO PLUS	InfOnésime sept. 2016	115.31 \$
BURO PLUS	InfOnésime oct. 2016	115.31 \$
CAMIONNAGE ALAIN BENOIT	Vidange fosses 2016	14 821.60 \$
DISTRIBUTION B. DEROY	Eau	7.50 \$
DUMAIS, GUYLAINE	Frais de déplacement	52.92 \$
DUMAIS, GUYLAINE	Vin - Lancement Politque	42.00 \$
ÉLIXIR SERVICES LINGUISTIQUES	Révision politique famille-aînés	114.98 \$
ÉPICERIE NJL	Fête nouv. arrivants Réso 181-2016	30.30 \$
FLEURISTE LE BEL ARÔME	Arrangement floral	32.19 \$
FONDS D'INF. TERRITOIRE	Mutations	16.00 \$
GARAGE S. LEMIEUX	Essence	94.00 \$
GARAGE J.C. HUDON	Location marteau casseur	40.24 \$
GO-ÉLAN	Parc inter. Réso 105-2016	7 134.52 \$
G. LEMIEUX & FILS	Gravier	175.29 \$
GROUPE DYNACO	Quinc. divers rép. tables	23.38 \$
GROUPE DYNACO	Asphalte	124.06 \$
HÉLÈNE LABOISSONNIÈRE	Fête nouv. arrivants Réso 181-2016	36.03 \$
INFORMATIQUE IDC	Antivirus poste DG	109.17 \$
MINISTRE DES FINANCES	SQ 2/2	14 572.00 \$
MRC KAMOURASKA	Kil. Insp. régionale juin 2016	43.00 \$
MRC KAMOURASKA	Kil. Insp. régionale juillet 2016	49.02 \$
MRC KAMOURASKA	Équilibrage du rôle	23 114.00 \$
MRC KAMOURASKA	Données num. rôle d'éval. Foncière	1 283.45 \$
PG SOLUTIONS	Formation 21-22/09/2016	386.32 \$
PLOMBERIE STÉPHANE MARTIN	Rép. toilette	96.80 \$
PRODUITS SANITAIRES UNIQUE	Balai, tête de moppe et manche	44.31 \$
PROMOTION KAMOURASKA	Partenariat communications	1 388.00 \$
SERRURERIE ALAIN DUMAIS INC.	Réparation porte salle	336.31 \$
SERVICES SANITAIRES ROY	Tonnage août 2016	273.16 \$
STEVE MARTIN	Contrat ent. mén. Réso 200-2016	600.00 \$
SYLVAIN RICHARD SERVICE	Vérification réfrigérateur	51.74 \$
VILLE DE LA POCATIÈRE	Prot. incendie 01-10 au 31-12-2015	7 662.81 \$
VILLE DE RIVIÈRE-DU-LOUP	Tonnage août 2016	1 422.19 \$
	<b>Sous-total</b>	<b>75 945.89 \$</b>
BELL CANADA	418-856-1013	55.61 \$
BELL CANADA	418-856-3018	190.47 \$
BELL MOBILITÉ	418-860-8886	43.10 \$
HYDRO QUÉBEC	Garage	39.03 \$
HYDRO QUÉBEC	Salle	114.71 \$
HYDRO QUÉBEC	Salle 2 e compteur	167.40 \$
HYDRO QUÉBEC	Station pompage	82.22 \$
HYDRO QUÉBEC	Bio-fosse	865.66 \$
HYDRO QUÉBEC	Éclairage public	260.29 \$
HYDRO QUÉBEC	Chalet des loisirs	100.31 \$
VISA	Publipostages	95.78 \$
RESTO JOBEL INC.	REMB. PUBL. INFONÉSIME	100.00 \$
MINISTRE DES FINANCES	Permis MAPAQ 15-10-2016	34.00 \$
SALAIRES NETS DES EMPLOYÉS	Au 2016-09-30	7 299.52 \$
SALAIRES NETS DES ÉLUS	Au 2016-09-30	4 653.44 \$
DAS ET COTISATION EMPLOYEUR	Au 2016-09-30	3 806.47 \$
<b>GRAND TOTAL</b>		<b>93 853.90 \$</b>

Rés.207-2016

**Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Le Maire fait la lecture de l'ordre du jour;

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean Bernier  
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

Que l'ordre du jour soit accepté tel que lu tout en gardant le varia ouvert.

ADOPTÉE

**Rés.208-2016      Résolution autorisant le Maire à intervertir les points à l'ordre du jour**

Il est proposé par monsieur le conseiller Yvan Bouchard  
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

D'autoriser le Maire à intervertir les points à l'ordre du jour.

ADOPTÉE

**Rés.209-2016      Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 6 septembre 2016**

Il est proposé par madame la conseillère Léda Villeneuve  
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

Que le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 6 septembre 2016 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

**Rés.210-2016      Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 15 septembre 2016**

Il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Gagnon  
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

Que le procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 15 septembre 2016 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

**Suivis au procès-verbal du 6 et du 15 septembre 2016**

Aucun suivi

**CORRESPONDANCE**

Fondation Jeunesse de la Côte-Sud, invitation  
Comité de développement rural de Saint-Onésime-d'Ixworth, demande de participation financière, projet de calendrier  
Fondation André-Côté, invitation concert-bénéfice  
Le regroupement de citoyens du Chemin du Vide, demande de rencontre  
Société du roman policier, invitation  
Ministère de la Famille, invitation  
Municipalité de St-Denis, invitation Noël au cœur du Kamouraska  
Caureq, redistribution de 1529.40\$  
Ministère des Transports, contribution de 10 000\$ Route Jeffrey et de l'Église  
Service intermunicipal de sécurité incendie, vision, mission valeurs  
L'arc-en-ciel du cœur, campagne de financement  
Musée régional de Kamouraska, invitation  
Ville de Rivière-du-Loup, tarifs 2017, lieu d'enfouissement technique

**Gestion financière**

**Rés.211-2016      Factures du mois**

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean Bernier  
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

D'autoriser le paiement des comptes du mois d'août 2016 au montant de **93 853.90\$**

ADOPTÉE

**Dons et commandites**

**Rés.212-2016      Comité de développement rural**

Considérant le projet de confection d'un calendrier pour l'année 2017 par le Comité de développement rural;

Il est proposé par madame la conseillère Léda Villeneuve  
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

Que la municipalité participe à ce projet en accordant la somme de 100.00\$ au Comité de développement rural de Saint-Onésime-d'Ixworth,

Que les armoiries de la municipalité soient incluses au calendrier à titre de plan de visibilité.

ADOPTÉE

## Administration

### **Dépôt du rôle triennal d'évaluation 2017-2018-2019**

Madame Maryse Lizotte, directrice générale et secrétaire-trésorière, informe l'assistance que monsieur Jean Beaudet, agissant comme évaluateur agréé de la Municipalité Régionale de Comté de Kamouraska a déposé, le 16 septembre 2016, le rôle d'évaluation triennal 2017-2018-2019 pour le premier exercice et qu'à cette fin la valeur imposable totale des immeubles à ce rôle est de 39 581 100\$ comparativement à 36 079 800\$ et que la valeur des immeubles non imposables est de 3 940 800\$ comparativement à 3 520 900.

### **Rés.213-2016 Autorisation de paiement**

Attendu que lors de l'adoption du budget 2016, (Rés.243-2015) il fut précisé que seulement le tiers d'une facture totalisant 75 000\$ soit taxée aux citoyens;

Attendu que ladite facture représente les quotes-parts et les services rendus par la MRC en plus de l'ajout des frais pour la modernisation du rôle d'évaluation foncière, la rééquilibrage du rôle d'évaluation foncière et la rénovation cadastrale;

En conséquence

Il est proposé par madame la conseillère Guylaine Pelletier

Et résolu à l'unanimité des conseillers :

Que la directrice générale secrétaire-trésorière soit autorisée, à même le surplus accumulé non affecté, à procéder au paiement du 2/3 de la facture, soit 50 000\$.

ADOPTÉE

## Législation

### **Rés.214-2016 Adoption du Règlement 20-2016 remplaçant le Règlement 05-2010 visant à établir une politique d'utilisation et de location des locaux de l'Hôtel de ville.**

ATTENDU QUE conformément aux dispositions de l'article 445 du Code municipal, une copie du projet de règlement 10-2016, remplaçant le Règlement 05-2010, visant à établir une politique d'utilisation et de location des locaux de l'Hôtel de ville, a été remise aux membres du conseil municipal au plus tard 2 jours juridiques avant la présente séance à laquelle il doit être adopté;

ATTENDU QUE tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean Bernier

Et résolu à l'unanimité des conseillers

Que le Règlement 10-2016 remplaçant le Règlement 05-2010 visant à établir une politique d'utilisation et de location des locaux de l'Hôtel de ville soit adopté.

ADOPTÉE

## Santé et bien-être

### **Rés.215-2016 Parc régional du Haut-Pays de Kamouraska**

Considérant que le Parc régional du Haut-Pays de Kamouraska est un projet de développement territorial visant autant l'épanouissement des activités économiques de nature touristique, récréatives, culturelles, énergétiques que celles du prélèvement de la matière ligneuse;

Considérant que la municipalité de Saint-Onésime-d'Ixworth est l'une des municipalités comprise dans le Parc régional du Haut-Pays de Kamouraska;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par madame la conseillère Léda Villeneuve

Et résolu à l'unanimité des conseillers

Que le maire, madame Hélène Laboissonnière, soit désignée représentante pour la municipalité de Saint-Onésime-d'Ixworth au comité du Parc régional du Haut-Pays de Kamouraska;

Que monsieur le conseiller Yvan Bouchard soit désigné représentant substitut pour la municipalité de Saint-Onésime-d'Ixworth au comité du Parc régional du Haut-Pays de Kamouraska.

ADOPTÉE

## Hygiène du milieu

### **Rés.216-2016 Adoption du tarif du lieu d'enfouissement technique pour 2017**

Considérant l'avis reçu de Ville de Rivière-du-Loup;

Il est proposé par monsieur le conseiller Yvan Bouchard  
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

Que le Conseil municipal de Saint-Onésime-d'Ixworth approuve le tarif 2017 du lieu d'enfouissement technique de la Ville de Rivière-du-Loup.

ADOPTÉE

### **Varia**

- Activités du 15 octobre  
Invitation à la population à participer à la journée du 15 octobre

### **Période de questions (ouverture à 19h43, fermeture à 20h11)**

**Q1:** Denis Miville : Qui doit faire parvenir les résolutions à un comité lorsque le conseil accepte leur demande.

**R1 :** L'élu siégeant sur ce comité et/ou la direction générale mais c'est également la responsabilité des comités de faire un suivi de leur demandes.

**Q2 :** Marie-Christine Ouellet : Quand aurons-nous une réponse à notre demande de rencontre avec le conseil.

**R2 :** Le dossier suit son cheminement.

**Q3 :** Denis Chrétien : Quel était le sujet de la séance extraordinaire du 15 septembre.

**R3 :** Dossier de financement du programme PIC150, précisions additionnelles à inclure par résolution.

**Q4 :** Guy Lévesque : l'autorisation de paiement de 50 000\$, est-ce juste pour la réforme cadastrale.

**R4 :** le 50 000\$ c'est le 2/3 de la facture totale pour les quotes-parts et les services rendus par la MRC en plus de l'ajout des frais pour la modernisation du rôle d'évaluation foncière, la rééquilibrage du rôle d'évaluation foncière et la rénovation cadastrale.

**Q5 :** Isabelle Saint-Laurent : pourquoi un nouveau rôle d'évaluation.

**R5 :** Tous les trois ans, lors de la confection d'un nouveau rôle d'évaluation foncière, l'évaluateur doit procéder à l'équilibrage du rôle. Cette opération consiste à modifier les valeurs inscrites au rôle en vigueur afin de rétablir la pleine valeur réelle des propriétés, préservant ainsi l'équité de la base d'imposition des taxes foncières.

**Q6 :** Denis Miville : merci pour le 100\$ pour le calendrier.

**R6 :** Bienvenue

**Q7 :** Marie-Christine Ouellet : à quoi servira le programme de financement du PIC150.

**R7 :** Rénovation de la salle Les Générations.

**Q8 :** Yvan Bouchard : Rénovations de la salle, est-ce dans un but esthétique ou autre.

**R8 :** Économie d'eau et d'énergie.

**Q9 :** Serge Lizotte : quelle est la date du début des travaux de rénovations.

**R9 :** Dès que nous aurons la confirmation du financement.

**Q10 :** Guy Lévesque : Est-ce qu'il y a une inversion des comptes à payer (hydro) entre la bio-fosse et la salle Les Générations.

**R10 :** non

**Q11 :** Murielle Bouchard : Pourquoi la facture d'hydro est-elle aussi élevée pour le chalet des loisirs.

**R11 :** important de prendre en compte la redevance d'abonnement

**Q12 :** Yvan Bouchard : Est-ce une firme d'architectes qui a confectionné le plan de la salle. Est-ce qu'il y aura un dépassement des coûts.

**R12 :** pas de firme d'architectes, les rénovations visent à améliorer l'aire de travail de la cuisine, rendre accessible la salle de bain aux personnes à mobilité réduite, installer une table à langer pour les familles, se conformer au Code du bâtiment, changer les équipements désuets tout en favorisant une économie d'eau et d'énergie.

**Q13 :** Denis Miville : Quelle est la date limite pour la réalisation des travaux de rénovation.

**R13 :** 31 décembre 2016

**Prochaine réunion de travail**

Mardi le 1<sup>er</sup> novembre 2016 à 19h30

**Prochaine séance ordinaire**

Lundi 7 novembre 2016 à 19h30

**Rés.217-2016**

**Levée de la séance**

Il est proposé par madame la conseillère Guylaine Pelletier  
Et résolu à l'unanimité des conseillers:

Que la séance soit levée à vingt heures (20h11).

ADOPTÉE

\_\_\_\_\_  
Maire

\_\_\_\_\_  
Directrice générale, secrétaire trésorière

Je, Hélène Laboissonnière, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes résolutions qu'il contient au sens de l'article 142.2 du Code municipal.

\_\_\_\_\_  
Initiales